



ECOLE DE BOWLING ARGENTAN
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ORNE



A TOUS LES LICENCIES
REGION NORMANDIE

Le 5 juillet 2023

PROGRAMME DU STAGE TECHNIQUE

Au Bowling d'Argentan
et Salle rue Launay ARGENTAN

Du 1/12 18h au 2/12/23 à 13h30 -
Le 3/12 jusqu'à 13h30 passage de quille

ORGANISATION TECHNIQUE STAGE : Pascal VAN PRAET
LOGISTIQUE COORDINATION : Babeth PLOMION

PLANNING

Vendredi 1er décembre en salle de 18h00 à 19h30
Mise en place du stage – Le PAP etc...

Samedi 2 décembre matin sur piste de 9h00 à 12h30
Repas au bowling de 12h45 – 13h45
Après-midi en salle à partir de 14h– 18h30
débriefing avec Pascal et questions

Dimanche 3 décembre matin Passage de Quille de 9h30 à 13h00
Repas au bowling de 13h à 14H15
Débriefing général

Stage ouvert aux 18 premiers inscrits

- 1 - Le stage débute avec la reprise des fondamentaux technico tactiques (Débutant concerné).
- 2 - La préparation à la compétition, jusqu'à la gestion des boules d'essai.
- 3 - La gestion de ses émotions et du stress.
- 4 – Nutrition si possible

Passage QUILLE ORANGE piste 1 et 2 2 jury
6 candidats (tes)maximum
Documents joints pour une bonne préparation

Passage QUILLE VERTE piste 3 à 6 2 à 4 jury
10 candidats (tes)maximum
Idem documents

Pour celles et ceux qui seront reçus à la quille verte, pourront s'inscrire à la seconde session de la formation animateur.

Une participation financière de 50 € pour le STAGE le repas inclus(samedi midi) et frais annexes
Cette somme sera réglée à l'inscription.

Une participation financière pour le passage des quilles 50€ également le repas inclus (dimanche midi) et frais annexes
Cette somme sera réglée à l'inscription.

Il est impératif de répondre pour le **24 novembre 2023 dernier délai.** à l'adresse suivante :

Babeth Plomion CD Orne Bowling 7 rue de juillet 61150 – ECOUCHE –
Chèque à l'ordre du CD Orne bowling
Inscription par Courriel : cd61@ffbsq.org ou bow77@ffbsq.org -

La différence des frais engagés sera prise en charge par l'école de bowling (pour les jeunes de moins de 21 ans) et/ou le CD Orne

Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical.

Pascal VAN PRAET

Babeth PLOMION